650, boul. de Palerme
La Prairie (Québec)
J5R 6B2

delapetitegare@csdgs.qc.ca.
Téléphone 514 380-8899, poste 4011
Service de garde: poste 4019
Télécopieur 450 619-0073

ÉCOLE DE LA PETITE-GARE

CINQUIÈME SÉANCE RÉGULIÈRE DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT 2021-2022

MARDI 24 MAI 2022

À la 5e séance régulière du conseil d'établissement de l'école de la Petite-Gare tenue le **24 mai 2022 à 18 h 30** au 650, boulevard de Palerme à La Prairie et à laquelle sont présents :

Mmes Corina-Maria Zosim, Sandra Santa Ruiz, Patricia Girard et MM. Medoune Mouhamad Seck, Francisco Oliveira Machado et Éric Bonin, tous membres parents formant quorum.

Mmes Annie Viveiros, Sonia Leboeuf, et M. Emmanuel Maynard, représentants du personnel enseignant;

Mme Sophie Mitchell, représentante du service de garde;

Mme Sophie Tougas, directrice de l'école;
Mme Julie Marceau, directrice adjointe de l'école.

1.0 MOT DE BIENVENUE

Mme Tougas souhaite la bienvenue à tous.

2.0 DÉSIGNATION D'UN OU D'UNE SECRÉTAIRE

Madame Marceau sera secrétaire.

3.0 VÉRIFICATION DES PRÉSENCES ET DU QUORUM

Le quorum est respecté. Les membres absents étaient Mmes Amélie Lefebvre et Michèle Lavigne.

4.0 QUESTIONS DU PUBLIC

Aucune question du public.

5.0 LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Mme Tougas ajoute un point à l'ordre du jour soit l'ajout d'une classe préscolaire 4 ans pour l'an prochain.

IL EST PROPOSÉ PAR M. Éric Bonin

QUE les membres du conseil adoptent l'ordre du jour du 24 mai 2022.
(C-É.21-22-878) – Adopté

6.0 SUIVI ET ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU 22 MARS 2022

IL EST PROPOSÉ PAR M. Emmanuel Maynard

QUE les membres du conseil adoptent le procès-verbal du 22 mars 2022.
(C-É.21-22-879) - Adopté

7.0 BUDGET DE FONCTIONNEMENT D'INVESTISSEMENT DE L'ÉCOLE (À ADOPTER)

Mme Tougas présente le résumé du budget initial aux parents. Elle explique ligne par ligne. Mme Tougas explique que pour le moment, elle n'a pas reçu tous les montants pour toutes les annexes. Elle va les présenter lors du budget révisé. Mme Tougas mentionne que nous avons ajouté à même le budget les services d'une orthopédagogue supplémentaire afin de soutenir nos élèves en difficulté. Le budget de fonctionnement du conseil d'établissement est accepté.

IL EST PROPOSÉ PAR Mme Patricia Girard

QUE les membres du conseil adoptent le budget de fonctionnement d'investissement de l'école de 237 518 $.
(C-É.21-22-880) – Adopté

8.0 BUDGET DE FONCTIONNEMENT DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT

Madame Tougas présente le budget de fonctionnement de 400$ au conseil d'établissement.

IL EST PROPOSÉ PAR Mme Patricia Girard

QUE les membres du conseil adoptent le budget de fonctionnement du conseil d'établissement de 400$.
(C-É.21-22-881) – Adopté

9.0 BUDGET DU SERVICE DE GARDE (À ADOPTER)

Mme Sophie Mitchell présente le budget initial. Mme Mitchell présente ligne par ligne ce dernier. L'an prochain, nous aurons 247 élèves au service de garde et 147 élèves au service du midi. En 2022-2023, nous aurons uniquement des sorties au service de garde lors des journées pédagogiques.

Nous avons prévu 11 groupes au service de garde et 7 groupes pour le diner, mais avec l'ajout de la classe préscolaire 4 ans, nous allons peut-être devoir ajouter un groupe supplémentaire.

Nous allons ajouter un poste de préposé aux élèves handicapés afin de les soutenir au niveau de leurs besoins.

IL EST PROPOSÉ PAR Mme Sandra Santa Ruiz

QUE les membres du conseil adoptent le budget du service de garde**.**

(C-É.21-22-882) - Adopté

10.0 VOLET FINANCIER DU SERVICE DE GARDE (À APPROUVER)

Mme Sophie Mitchell présente le document en lien avec le volet financier du service de garde. Elle explique que la tarification pour une journée au service de garde passe de 8,50 $ à 8,55 $ à compter du 1er juillet 2022. Pour ce qui est de la tarification pour la période du midi uniquement, les parents devront payer 3,10 $, l'an prochain au lieu de 3,00 $. Finalement, pour ce qui est de la tarification pour la période du matin ou du soir uniquement, elle passe de 5,40 $ à 5,45 $.

IL EST PROPOSÉ PAR M. Francisco Oliveira Machado

QUE les membres du conseil approuvent le volet financier du service de garde**.**

(C-É.21-22-883) – Approuvé

11.0 PRINCIPES D'ENCADREMENT DES FRAIS CHARGES AUX PARENTS (À ADOPTER)

Mme Tougas présente le document sur les principes d'encadrement des frais chargés aux parents. Mme Tougas mentionne que nous ne pouvons pas tout charger aux parents. Pour charger aux parents, il faut que les élèves écrivent, découpent ou collent dans le matériel.

IL EST PROPOSÉ PAR Mme Corina-Maria Zosim

QUE les membres du conseil adoptent les principes d'encadrement des frais chargés aux parents**.**

(C-É.21-22-884) - Approuvé

12.0 LISTES DE MATERIEL DIDACTIQUE ET FOURNITURES SCOLAIRES (À APPROUVER)

Mme Tougas présente les feuilles de fournitures scolaires afin que les parents les approuvent. Elle répond aux questions des parents. Mme Tougas explique le fonctionnement des classes multi âges. Elle mentionne qu'il y en aura 3, l'an prochain, soit un par cycle. Il manque la liste de quelques classes multi âges. Les parents acceptent que Mme Tougas envoie les dernières listes par courriel pour les approuver.

Mme Tougas explique que les parents peuvent aller acheter le matériel où ils le veulent.

Mme Tougas présente la liste de tous les degrés pour les effets scolaires. Les enseignants ont fait les modifications dernièrement. Le montant présenté sera à payer par les parents, en début d'année scolaire 2022-2023. Mme Tougas présente un document au conseil d'établissement afin de comparer les montants à approuver pour cette année et ceux pour l'an prochain. On voit parfois une plus grosse hausse des frais chargés cela est dû aux frais de transport qui ont augmenté.

Mme Tougas mentionne que lorsque les enseignants font la demande pour des cahiers d'exercices, ils doivent s'assurer d'utiliser 80 % du cahier. Mme Tougas mentionne que si un parent n'est pas satisfait de l'utilisation du cahier, il peut lui parler.

Mme Tougas mentionne que cette année, nous avons pu payer toutes les activités avec les annexes de l'école sauf l'album de finissants, mais l'an prochain, cela pourrait être différent puisque nous avons pris les sommes pour offrir plus de services aux élèves à risque. Il est rappelé aux parents que pour faire les activités ou les sorties, les parents de la classe doivent accepter à plus de 80 % pour que celle-ci se réalise. Nous

pouvons venir en aide aux familles dans le besoin lorsque la demande est faite à l'école.

IL EST PROPOSÉ PAR Mme Corina-Maria Zosim

QUE les membres du conseil approuvent les listes de matériel didactique et fournitures scolaires.

(C-É.21-22-885) - Approuvé

13.0 PLAN DE LUTTE POUR CONTRER L'INTIMIDATION ET LA VIOLENCE (À APPROUVER)

Le plan de lutte est révisé à toutes les années par l'équipe des techniciennes en éducation spécialisées et la direction de l'école. Mme Tougas mentionne que tout au long de l'année, nous avons fait des ateliers dans les classes afin de sensibiliser les élèves à certaines situations et à leur offrir différents outils pour mieux réagir face à celles-ci. Les policiers du Roussillon sont venus animer des ateliers ainsi que l'organisme Bénado.

Mme Julie Marceau mentionne que nous pouvons voir une hausse de la violence sur la cour d'école lors des récréations, cette année puisque depuis trois ans, nos élèves sont séparés en bulle-classe. De ce fait, il y avait moins d'interactions à ce moment et tous nos élèves n'étaient pas à l'extérieur en même temps. De ce fait, nous avons trois cohortes qui n'avaient jamais vécu de récréations libres sur toute la cour avec tous les élèves de l'école.

IL EST PROPOSÉ PAR M. Francisco Oliveira Machado

QUE les membres du conseil approuvent le plan de lutte pour contrer l'intimidation et la violence.

(C-É.21-22-886) - Approuvé

14.0 PROJET ÉDUCATIF (INFORMATION)

Le projet éducatif arrive déjà à sa fin. L'an prochain, nous allons le revoir et nous n'allons pas tout le refaire puisque pendant les trois dernières années, la pandémie ne nous a pas permis de tout réaliser.

Notre projet éducatif était très ambitieux, nous allons l'ajuster. De plus, nous avons pris plus de temps pour travailler au niveau de l'écriture.

L'an prochain, nous aurons à nous attarder davantage sur l'objectif qui demande que tous les élèves fassent 60 minutes d'activités physiques par jour.

Mme Tougas mentionne qu'elle va tenir le conseil d'établissement au courant de l'évolution des travaux tout au long de l'année prochaine.

15.0 RÉSOLUTION DU CLUB OPTIMISTE (À APPROUVER)

Les enseignantes de 6e année ont fait une demande au club Optimiste afin d'organiser une fête de finissants pour leurs élèves. Le club Optimiste offre 500 $ à l'école afin de réaliser cette activité.

IL EST PROPOSÉ PAR Mme Annie Viveiros

QUE les membres du conseil approuvent la résolution du club Optimiste de 500 $.
(C-É.21-22-887) – Approuvé

16.0 COMPOSITION DE NOTRE CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT- MANDATS 2022-2023

Mme Tougas informe le conseil d'établissement qu'il y a 3 mandats qui se terminent soit celui de Mme Patricia Girard, de M. Éric Bonin et celui de Francisco Oliveira Machado. Il y aura donc de nouvelles élections en début d'année prochaine pour pourvoir les 3 postes.

17.0 DATE DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DES PARENTS

Mme Tougas demande aux membres du conseil d'établissement s'ils ont une préférence au niveau de la réalisation de la première rencontre de parents, qui se fait généralement lors des pédagogiques du début d'année. Mme Tougas veut savoir s'ils préfèrent que cette rencontre soit en présentiel ou en virtuel.

Les parents demandent ce que les enseignants préfèrent. Mme Annie Viveiros mentionne que les enseignants aiment bien lorsque l'assemblée des parents est faite pendant les pédagogiques puisque cela apaise beaucoup les élèves ainsi que les parents. Elle mentionne qu'il y a certains avantages à le faire en présentiel tout comme en virtuel. Aucune décision n'est prise. Les enseignants vont prendre prochainement la décision. La date du 29 août est proposée pour la tenue de cette rencontre. Elle sera confirmée aux parents par courriel.

Si la rencontre de parents était en présentiel voici le déroulement : il y aurait une partie de l'école qui aurait sa rencontre de parents vers 18 h 30, suivi de l'assemblée générale des parents et finalement, la deuxième partie de l'école aurait leur rencontre de parents à la suite de l'assemblée générale de parents. Le conseil d'établissement est en accord avec la proposition.

18.0 INFORMATION DE LA DIRECTION :

Thème de l'année : L'aventure nous sourit, en route pour un safari ! L'activité de la rentrée se fera lors de la deuxième semaine d'école afin de laisser le temps aux nouveaux élèves du préscolaire d'apprivoiser leur nouveau milieu.

19.0 MOT DU REPRÉSENTANT AU COMITÉ DE PARENTS AU CENTRE DE SERVICES SCOLAIRE

La soirée des bénévoles sera le 26 mai prochain de 19 h 30 à 20 h 30 sur TEAMS, tous les membres du conseil d'établissement sont invités. Mme Girard demande si certains ont participé à la conférence de M Landry. M. Emmanuel mentionne que c'était bien comme rencontre, mais il n'y avait que 37 personnes pour l'ensemble du centre de services scolaire.

Lors du dernier comité de parents, il a été porté à l'attention de tous qu'il serait bien de mettre de l'avant la santé mentale dans les projets éducatifs des écoles. Mme Girard nous mentionne qu'il serait important d'en tenir compte dans le nôtre aussi. Mme Tougas mentionne que nous allons le faire.

Il n'y aura pas d'autres réunions pour le comité de parents cette année à l'exception de la soirée des bénévoles.

M. Seck demande si le taux d'absentéisme est plus élevé maintenant qu'avant la pandémie. Mme Tougas mentionne que nous n'avons pas de données précises concernant cela, mais que ce n'est pas un problème à l'école. Tous les suivis sont faits avec la direction lors de telles situations.

20.0 CORRESPONDANCE

Aucune correspondance

21.0 AUTRES SUJETS

Préscolaire 4 ans : L'an prochain, nous allons accueillir une classe de maternelle 4 ans. Le but de ces classes est d'offrir des chances égales à tous les enfants. Les élèves réaliseront des activités de qualités lors de leur journée d'école. Nous voulons créer un climat de collaboration entre les familles et l'école. La classe du préscolaire 4 ans est composée de 17 élèves. Pour soutenir l'enseignant du préscolaire 4 ans, il y a une aide d'un préposé aux élèves handicapés 21,5 heures par semaine. Cette classe sera située près des classes du préscolaire 5 ans. Les élèves de cette classe vont suivre la même grille-matière que les autres élèves de l'école. Ils auront accès au service de garde ou au transport scolaire. Il y aura bientôt diffusion auprès des parents de l'ouverture de cette classe à notre école. Les parents devront venir faire l'inscription à notre école.

22.0 LEVÉE DE LA SÉANCE

20 h 17

Patricia Girard
Présidente

Sophie Tougas
Directrice